



BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2021



Des citoyens à l'honneur!

Page 7



**Un effort sans précédent en faveur des
infrastructures routières**

Page 5

MUNICIPALITÉ D'AMHERST

819 681-3372

info@municipalite.amherst.qc.ca

municipalite.amherst.qc.ca

124, rue Saint-Louis

Amherst (Québec) J0T 2L0

1. MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

Dans ce présent bulletin, vous trouverez les détails du budget qui a été présenté et adopté le 16 décembre dernier pour l'année 2021.

Premièrement, je tiens à souligner une fois de plus le travail des élus, de la direction générale et de tous les employés. Comme vous le savez, l'année 2020 a été une année hors du commun avec la pandémie de COVID-19. Nous continuerons de tout faire en notre pouvoir afin de poursuivre les grands projets prévus pour 2021.

Néanmoins, malgré cette épreuve, 2020 fut marquée par de très belles réalisations, dont des investissements de près de 500 000 \$ pour les infrastructures en voirie locale et des projets stimulants, dont le service de collecte des matières organiques qui a débuté en mai dernier.

Voici également d'autres belles réalisations qui méritent d'être soulignées :

Infrastructure et voirie :

- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ)
- Programme d'aide à la voirie locale - Volet projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
- Niveleuse à temps plein (avril à octobre 2020)

Environnement :

- La patrouille nautique qui fait respecter les règlements régissant l'accès aux lacs afin d'éviter la venue de plantes envahissantes sur les lacs ayant une descente publique

Loisirs et culture :

- Continuité dans la mise en place du Centre d'interprétation du territoire d'Amherst
- Le déploiement de meilleurs services en loisirs et culture par la mise en place d'une ressource en partenariat avec deux autres municipalités (Arundel et Lac-des-Plages)

Autres réalisations :

- Gestion efficace des finances municipales
- Embauche d'une adjointe à la direction - Suivis et communication

Pour 2021, notre objectif demeure toujours le même soit d'être à l'écoute de nos citoyens afin de leur offrir des services de qualité. Un des projets à venir cette année est la refonte des règlements d'urbanisme, car nous désirons procéder à leur actualisation afin de nous assurer qu'ils répondent aux besoins de la population tout en s'adaptant aux nouvelles réalités du milieu. Tout comme en 2020, nous avons conservé la même quantité d'abat-poussières, car ils gardent le sol humide, empêchent la poussière de s'élever et diminuent également la perte d'agréats. Nous conservons aussi la niveleuse à temps plein afin d'avoir la meilleure qualité possible des chemins gravelés du territoire.

Finalement, soyez assurés que nous allons toujours assurer une gestion efficiente des finances publiques. Notre conseil travaille avec rigueur pour l'ensemble de la population et nous entendons poursuivre nos activités dans cette avenue pour le reste du mandat que vous nous avez accordé.

Je terminerai par quelques mots d'espoir pour cette nouvelle année. Jamais les vœux de santé, de prospérité, de joie n'auront trouvé autant de résonance dans nos esprits. Je ne doute pas que l'horizon s'éclaire et que nous retrouverons rapidement nos petits bonheurs du quotidien et nos instants de convivialité, qui me manquent tant, qui nous manquent tant !

Avec la volonté et le plaisir de retrouver ces instants partagés, je vous souhaite une excellente année 2021 !

Cordialement,

Jean-Guy Galipeau
Maire



COVID-19

**DANS LES LAURENTIDES,
ON SE PROTÈGE**

- Lavez vos mains
- Couvrez votre visage (si moins de 2 mètres)
- Tousssez dans votre coude
- Limitez vos déplacements
- Gardez vos distances
- En cas de symptômes, passez un test de dépistage 1 877 644-4545

SanteLaurentides.gouv.qc.ca
1 877 644-4545 : pour obtenir un rendez-vous pour un test de dépistage ou vos questions
Québec.ca/coronavirus

Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides
Québec

DANS CE BULLETIN

1. Mot du maire
2. Prévisions budgétaires 2021
3. Programme triennal des immobilisations 2021-2023
4. Infolettre d'Amherst
5. Bénévoles de l'année
6. Implication citoyenne exceptionnelle
7. Bourses pour la persévérance scolaire
8. Défi château de neige
9. Programmation loisirs - Hiver 2021
10. Élections municipales 2021
11. Mise sur pied d'un comité fleuri
12. Le conseil en bref
13. Cendres chaudes
14. Bac brun : trucs et astuces pour faire face à l'hiver
15. Calendrier des collectes 2021 à conserver

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Prenez note qu'en raison de la pandémie, les séances se déroulent à huis clos jusqu'à nouvel ordre. Si vous désirez formuler une question ou un commentaire avant la séance, vous pouvez le faire par courriel à info@municipalite.amherst.qc.ca ou par téléphone au 819 681-3372, poste 5200.

8 FÉVRIER
2021

8 MARS
2021

12 AVRIL
2021

10 MAI
2021

2. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

REVENUS

Taxes	3 105 052 \$
Paiement tenant lieu taxes	89 651 \$
Services rendus aux organismes municipaux	191 189 \$
Transfert	434 054 \$
Services rendus	70 100 \$
Imposition de droits	163 120 \$
Amendes et pénalités	15 000 \$
Intérêts	34 500 \$
Autres revenus	18 000 \$
TOTAL DES REVENUS	4 120 666 \$

CHARGES

Administration générale	817 293 \$
Sécurité publique	836 669 \$
Transport	1 158 264 \$
Hygiène du milieu	712 713 \$
Santé et bien-être	10 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	210 632 \$
Loisirs et culture	321 186 \$
Frais de financement	67 000 \$
TOTAL DES CHARGES	4 133 757 \$

Surplus (déficit) avant conciliation(13 091) \$

CONCILIATION À DES FINS FISCALES

Affectations	153 300 \$
Remboursement de la dette LT	(140 209) \$
.....	13 091 \$
EXCÉDENT À DES FINS FISCALES	- \$



3. PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

SERVICE	DESCRIPTION	2021	2022	2023
Administration	Éclairage DEL - hôtel de ville	5 000 \$	-	-
	Remplacement ordinateurs	-	5 000 \$	-
	Remplacement unité de chauffage et air climatisée	7 500 \$	-	-
	Peinture et autres travaux - salle municipale	3 000 \$	-	-
Total administration		15 500 \$	5 000 \$	-
Travaux publics	Voiries locales (PPA-CE) : Chemins à déterminer	25 000 \$	25 000 \$	-
	Voiries locales (TECQ 2019-2023)	782 000 \$	188 000 \$	441 000 \$
	Stationnement hôtel de ville	-	80 000 \$	-
	Éclairage de rue	-	55 000 \$	-
	Abri réserve de sable	-	15 000 \$	-
	Luminaire parc (Rockway)	2 000 \$	-	-
	Rénovation La Maisonnée	-	11 000 \$	-
	Dos d'âne - chemin du Village (Vendée)	8 000 \$	-	-
Total travaux publics		817 000 \$	374 000 \$	441 000 \$
Hygiène du milieu	Vanne d'isolement	-	2 500 \$	2 500 \$
	Relever les bornes-fontaines	-	1 500 \$	1 500 \$
Total hygiène du milieu		-	4 000 \$	4 000 \$
Loisirs et culture	Stationnement halte routière	5 000 \$	-	-
	Borne électrique - halte routière	-	90 000 \$	-
	Affichage électronique - halte routière	-	10 000 \$	-
	Affichage électronique - Vendée	-	10 000 \$	-
	Centre d'interprétation du territoire d'Amherst	25 000 \$	25 000 \$	-
		64 130 \$	64 130 \$	-
	Jeux d'eau	60 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
	Installations et aménagements extérieurs aînés	25 000 \$	-	-
	Centre communautaire - Travaux	20 000 \$	5 000 \$	5 000 \$
Total loisirs et culture		199 130 \$	219 130 \$	20 000 \$
GRAND TOTAL		1 031 630 \$	602 130 \$	465 000 \$

4. L'INFOLETTRE D'AMHERST

Nous vous invitons à vous inscrire à notre infolettre afin de rester à l'affût des dernières nouvelles concernant notre Municipalité. Rendez-vous sur notre site Web www.municipalite.amherst.qc.ca. Au bas de la page, vous trouverez le formulaire d'inscription.

N'oubliez pas de vous inscrire à notre système d'alerte à la population, si ce n'est pas déjà fait!

Restez à l'affût, inscrivez-vous à notre infolettre.

Courriel

S'inscrire

S'abonner au système d'alerte d'Amherst

5. BÉNÉVOLES DE L'ANNÉE

Chaque année, la Municipalité d'Amherst souligne l'engagement de ses bénévoles qui s'impliquent au sein des comités et des organismes du milieu. Le 15 décembre dernier, la Municipalité a remercié deux citoyens engagés : Mme Francine Maurice et M. Réal Bernier.

M. Réal Bernier, la cause qui vous habite de venir en aide aux personnes défavorisées vous colle vraiment à la peau. Homme d'action, vous êtes toujours prêt à aider les plus démunis de la municipalité par différentes actions concrètes : payer des repas aux enfants de l'école, organiser la Guignolée annuelle de l'Étincelle par laquelle les familles reçoivent de beaux paniers de Noël et des cartes cadeaux Super C et enfin, participer au programme habillons un enfant. Toujours de bonne humeur, avec un esprit positif, sympathique et discret, ayant toujours un bon mot pour tout le monde, vous êtes une personne qui gagne à être connue. Votre implication est précieuse et on gagne à vous connaître et avoir des bénévoles comme vous au sein de notre Municipalité.

Félicitations!



Mme Francine Maurice, vous êtes une pionnière en matière de bénévolat à Amherst ! Vous avez commencé dans les années 60 en étant la première coorganisatrice du Carnaval de Saint-Rémi. Puis, les années ont défilé, mais on vous a toujours vue vous impliquer dans divers comités, notamment dans la mise en place de la cuisine communautaire. Le bien-être des personnes âgées est une cause importante pour vous, c'est pourquoi vous les rencontrez souvent. Vous organisez d'ailleurs les bingos au Trait d'Union de Saint-Rémi. Plus récemment, on remarque votre précieuse collaboration dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA). Votre dynamisme et vos nombreuses idées pour la cause des aînés nous permettent indéniablement de constater que vous avez notre Municipalité à cœur. Votre implication est remarquée et nous sommes privilégiés d'avoir des bénévoles comme vous au sein de notre Municipalité.

Félicitations!

6. IMPLICATION CITOYENNE EXCEPTIONNELLE

La distinction intitulée « Implication citoyenne exceptionnelle » a été attribuée pour une deuxième fois le 15 décembre dernier. Cette reconnaissance n'est pas nécessairement attribuée sur une base annuelle, mais plutôt de façon exceptionnelle afin de souligner distinctivement un récipiendaire pour son implication citoyenne.

Les critères pour décerner ce prix sont les suivants :

- L'action doit avoir une durée minimale s'échelonnant sur au moins 20 ans ;
- Le récipiendaire doit s'être impliqué dans plusieurs sphères ayant au minimum le bien-être des citoyens à plusieurs niveaux ;
- L'implication doit avoir des répercussions sur l'ensemble de la municipalité ;
- L'aspect social et humanitaire est à la base cette reconnaissance.

Cette année, ce prix revient à un couple qui s'est investi corps et âme à garder vivant l'esprit de communauté : André Thibault et Denise Charlebois, qui ont reçu un souvenir en appréciation pour toutes ces années où ils ont contribué activement à faire en sorte qu'il fit bon vivre chez nous.

Voici quelques réalisations de leurs engagements :

- Au début des années 90, ils ont fondé les Poinçons St-Rémi, créant du même coup des emplois pour plusieurs personnes;
- Cela les a menés à prospérer et devenir de ce fait les plus généreux contributeurs privés au fonds du Club Richelieu de Mont-Tremblant, qui finance en partie la construction du Cégep de Mont-Tremblant donnant, par le fait même, une opportunité pour nos jeunes de fréquenter cette installation scolaire à quelques km d'ici;
- Leurs implications multiples au sein des Loisirs de St-Rémi ne peuvent passer inaperçues tant ils s'appliquent à organiser moult activités de loisirs;
- Ils ont participé activement à faire en sorte de doter St-Rémi d'un excellent dépanneur;
- Ils se sont impliqués dans l'organisation du Festival country, du tournoi de balle familial, du 125^e de St-Rémi, membres d'Actions St-Rémi, ancienne conseillère municipale et président des loisirs ;
- Et plus encore !

Quand vous entendez sonner la cloche à midi et à 18 h, dites-vous que Denise est derrière ce projet et qu'elle en est en partie responsable.

Je pourrais continuer l'énumération de leur implication citoyenne exceptionnelle, mais l'important réside dans le fait qu'ils ont marqué de façon indéniable notre communauté municipale.

Joignez-vous à moi pour les féliciter!

Jean-Guy Galipeau
Maire



7. BOURSES POUR LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

En raison de la pandémie, le conseil municipal n'a pas pu souligner la persévérance scolaire des jeunes d'Amherst comme il a l'habitude de le faire. La Municipalité désire démontrer son appui envers cette cause importante et féliciter celles et ceux qui croient à l'importance des études pour leur futur.

Afin de reconnaître ces étudiants, nous leur avons demandé de nous faire parvenir leurs photos. *Veuillez noter qu'à la date de tombée du bulletin, nous n'avons pas reçu toutes les photos.* Nous avons demandé aux finissants universitaires de nous envoyer quelques lignes sur l'importance de la persévérance scolaire.



Rosalie Lapointe
6^e année



Guylleum Robert
6^e année



Juliette Paquette
6^e année



Noah Archambault
2^e secondaire



Guilane Charron
2^e secondaire



Pénélope Archambault
2^e secondaire



Audrey Sanscartier
DES



Mia Descheneaux
DES



Yan Monette
DEP



Marie-Pier Robitaille
DEC



Alex Rochon
BAC



Catherine Sicotte
BAC



Samuel Lafleur
BAC

« La persévérance pour moi, c'est de continuer, et ce, même lorsque c'est difficile. Pendant mes études j'ai eu plusieurs défis, ayant moi-même un TDAH, j'ai dû fournir plusieurs efforts, mais je suis fier du résultat, car j'ai obtenu mon BAC en science comptable! Alors, persévérez, vous aussi, vers vos rêves! »

- Samuel Lafleur, BAA

« L'éducation est très importante dans notre société. Mis à part le diplôme, il est question d'une aventure intellectuelle et sociale qui parfois fait ressortir des passions et des intérêts enfouis en nous. Qu'on termine avec succès son secondaire, un diplôme professionnel ou l'université, il s'agit d'une victoire à chaque fois qui bonifie l'expérience d'une vie. Je remercie grandement la Municipalité d'Amherst qui offre un petit boni à tous ces étudiants et étudiantes qui ont travaillé fort pour leur réussite académique. »

- Alex Rochon, BAC géographie environnementale

« La persévérance pour moi, c'est quelque chose de nécessaire pour s'accomplir. Même si je garde d'excellents souvenirs de mon parcours académique, je me souviens aussi des obstacles que j'ai rencontrés. Certains défis semblaient insurmontables. Je dois avouer que derrière mes sourires et ces beaux diplômes, il y en a eu des nuits d'études, de la fatigue, des sacrifices personnels, des pleurs et des choix difficiles à faire. [...] Mais c'est ça la persévérance. Le mot représente les immenses efforts récurrents qui sont nécessaires pour atteindre un objectif ou un but qu'on s'est fixé. Persévérer, c'est continuer de croire en nous et en nos objectifs en dépit des nombreuses difficultés qu'on rencontre en cours de parcours. Et le plus beau c'est que ça en vaut la peine! Car en persévérant, on développe des compétences et des stratégies qui nous outilleront pour tous nos futurs défis, qu'ils soient académiques ou non. Et à travers tout cela, on se réalise en atteignant nos objectifs. Pour terminer, voici une citation qui était inscrite dans le couloir de l'université où j'ai étudié. Je voyais cette citation chaque jour en y entrant et en sortant. En espérant que cette phrase vous motive comme elle m'a motivée : " Quand tu as envie d'abandonner, pense à ce qui t'a fait commencer. ". »

- Catherine Sicotte, infirmière clinicienne



La pandémie nous restreint dans nos préoccupations quotidiennes depuis trop longtemps.

Parfois, il faut se creuser les méninges pour nous remonter le moral.

Voici pour vous, un moment de loisir familial : Le défi château de neige.

Très simple. Il suffit de construire un château de neige chez soi, en famille, d'en prendre une photo et de l'envoyer au site Web de défi château de neige.

Attention : il est important de respecter les consignes sanitaires lors de la construction de votre château de neige.

Pour participer, vous bâtissez votre château, vous le prenez en photo et l'inscrivez sur le site www.defichateaudeneige.ca. Des prix seront attribués au hasard parmi l'ensemble des participants.

Modalités :

Le défi promeut de saines habitudes de vie et favorise l'intérêt des enfants à l'activité physique en plein air. L'organisme Loisirs Laurentides a inscrit notre région au site du défi.

Ce défi s'adresse à tous les habitants de la province. Il n'y a aucune restriction sur l'âge ni sur la ville.

Pour participer, il suffit d'envoyer par courriel une photo de votre château de neige à l'adresse suivante : defichateaudeneige.ca. Il ne s'agit pas de construire un chef-d'œuvre, seul le hasard fera des gagnants. Ce qui compte, c'est le plaisir de jouer dans la neige.

Vous avez jusqu'au 8 mars 2021 pour vous inscrire sur le site Web du défi.

Les différentes étapes de construction d'un château sont disponibles sur le site Facebook du défi : <https://www.facebook.com/defichateaudeneige/>

Pour les consignes de sécurité : <https://defichateaudeneige.ca/consignes-de-securite>

Des photos de châteaux peuvent être vues sur le site du défi, onglets informations, puis voir les châteaux. L'an dernier, 137 châteaux furent construits dans les Laurentides et 1143 au Québec.

Bonne construction.

Et n'oubliez pas les consignes sanitaires !

Robert Laperrière
Conseiller district 3



9. PROGRAMMATION LOISIRS – HIVER 2021

Cours d'espagnol sur Zoom, par Sandra Badavid

Cours de base (débutant) : Espagnol de voyage pour les personnes qui ne connaissent pas l'espagnol. Maximum de 6 personnes par groupe. Jeudi ou vendredi (horaire à confirmer avec Mme Badavid), débutant le **8 février**. La session a une durée de 10 semaines, coût : 130 \$ (100 \$ pour 10 cours et 30 \$ pour le manuel d'apprentissage, envoyé par courriel). Paiement par virement bancaire ou par chèque par la poste à Sandra Badavid. Pour plus d'information ou pour vous inscrire, contactez directement Sandra Badavid à badavid.sandra@gmail.com ou par téléphone au **514 629-6302**.

Cours d'initiation au jeu d'échecs, sur Zoom, par Daniel Forest

Dans la foulée de la populaire série sur Netflix « Le jeu de la dame » (The Queen's Gambit), pour les personnes qui aimeraient apprendre les rudiments de base de ce jeu passionnant. Le nom des pièces, leur déplacement, et un début de stratégie pour gagner des parties! Pour les jeunes et les moins jeunes (6 ans et plus). Maximum de 6 personnes par groupe. Le mardi, de 16 h à 17 h à compter du **9 février**. Session de 10 semaines. Inscription au coût de 10 \$ par personne payable par virement Interac, par carte de crédit au téléphone (**819 681-3372**) ou par chèque par la poste à « Municipalité d'Amherst ». *Note : Vous devez avoir un jeu d'échecs.*

Musclez vos méninges

Une série de 10 ateliers pour les personnes de 50 ans et plus désirant conserver leur vitalité intellectuelle. Les participants développeront des trucs et des méthodes pour réfléchir différemment afin d'activer davantage leurs neurones.

Ces activités permettent de diminuer les risques de développer un trouble neurocognitif et donnent lieu à des échanges loufoques et stimulants. Cette activité gratuite sera offerte sur la plateforme Zoom les lundis, de 13 h 30 à 15 h à compter du **1^{er} février**. Vous devez vous inscrire directement en utilisant le lien suivant :

<https://www.jedonneenligne.org/saoq/MVMWEB1FEV2021/>

10. ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021

ÊTES-VOUS INSCRITS À LA LISTE ÉLECTORALE?

L'année 2021 sera une année d'élection municipale. Mais pour pouvoir exercer votre droit de vote, encore faut-il être inscrit à la liste électorale du Directeur général des élections (DGEQ).

Pour vérifier votre inscription, il est possible de communiquer avec le centre de renseignements sans frais au 1 888 353-2846 ou d'utiliser l'application en ligne du DGEQ via www.electionsquebec.qc.ca/provinciales/fr/verifier.php

Pour vous inscrire ou mettre votre inscription à jour

Si vous êtes domiciliés à Amherst, communiquez avec le centre de renseignements du DGEQ au 1 888 353-2846 (sans frais) ou par courriel à info@electionsquebec.qc.ca.

Si vous êtes propriétaires ou occupants non domiciliés à Amherst, vous devez nous faire parvenir votre demande d'inscription. Le formulaire est disponible sur notre site Web www.municipalite.amherst.qc.ca/conseil-municipal/

Les personnes copropriétaires d'un immeuble ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise doivent désigner parmi elles, au moyen d'une procuration transmise à la Municipalité, une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale.

11. MISE SUR PIED D'UN COMITÉ FLEURI



Connaissez-vous les Fleurons du Québec?

Ils ont pour mission d'organiser, soutenir et développer le programme de classification horticole des Fleurons du Québec pour les municipalités québécoises. Le programme a des retombées sur les plans social (santé, bien-être, fierté), économique (développement de l'industrie horticole et attractivité du territoire pour entrepreneurs) et environnemental (verdissement urbain). Sur le plan touristique, les retombées touchent l'amélioration du paysage et la hausse de la fréquentation touristique grâce au label des Fleurons, dont la valeur est reconnue et appréciée des visiteurs québécois, canadiens et étrangers.

Puisqu'une superbe et agréable Municipalité est d'abord une source de fierté pour les citoyens, le Conseil municipal aimerait mettre sur pied un comité d'embellissement ayant comme mission première d'enjoliver la Municipalité d'Amherst et d'agir à titre de comité consultatif afin d'améliorer l'embellissement visuel par des gestes écologiques et collectifs.

Ce comité d'embellissement serait formé de citoyens et d'élus qui vont travailler à l'embellissement du milieu. Travaillant en étroite collaboration avec l'équipe municipale, ce comité aurait comme mandat de sensibiliser la population à l'embellissement et d'entretenir certains espaces choisis dans différents secteurs de la municipalité.

Les responsabilités de ce comité seraient entre autres de :

- conseiller la Municipalité dans ses projets d'aménagement et d'embellissement de ses espaces publics;
- recommander les actions prioritaires d'interventions annuelles et les ressources budgétaires requises afin d'assurer une cohérence d'intervention dans les projets d'embellissement de la Municipalité;
- faire connaître et valoriser les efforts des différents intervenants qui contribuent à améliorer notre paysage urbain, la beauté des différents sites d'intérêt collectif et les aménagements résidentiels;
- organiser des activités et des événements qui contribuent à la sensibilisation, à la mobilisation et à la reconnaissance des efforts en matière d'embellissement sur le territoire de la municipalité;
- proposer une planification et des priorités d'interventions en matière d'aménagement et d'embellissement afin d'améliorer la position de la Municipalité au classement des « Fleurons du Québec »;
- diffuser de l'information sur les outils et les moyens qui facilitent la mise en œuvre d'actions d'embellissement.

Vous avez envie de vous joindre à ce comité? Tous les passionnés d'horticulture sont les bienvenus!

Manifestez votre intérêt par courriel à la conseillère responsable du comité à caroline.champoux@hotmail.fr avant le 1^{er} mars 2021.

Caroline Champoux
Conseillère district 5

12. LE CONSEIL EN BREF

Décembre 2020

- Ratification de la séance ordinaire du 9 novembre 2020 - Résolutions numéros 198.11.2020 à 225.11.2020 inclusivement pour la séance ordinaire du 9 novembre 2020
- Ratification des déboursés pour le mois de novembre 2020
 - Déboursés du 01-11-2020 au 30-11-2020 pour un montant total de 277 091,36 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 45 531,19 \$
- Affectation du surplus non affecté 2020 au budget 2021
- Reddition de compte – PPA-ES ; Chemin Boileau
- Reddition de compte – PPA-CE ; Remplacement de ponceaux
- Reddition de compte – PPA-ES ; Chemins Bourassa, Lévesque et Lac-de-la-Sucrerie
- Reddition de compte – TECQ 2019-2023 ; Travaux 2020
- Présentation du projet de règlement numéro 554-20 imposant le taux de taxes pour l'exercice financier 2021
- Adoption du Guide de l'employé
- Déclaration des intérêts pécuniaires
- Évaluation du personnel
- Mandat à l'auditeur pour l'exercice financier 2020
- Modification au contrat d'assurance municipal
- Entente de gestion Office municipal d'habitation des Laurentides – Autorisation de signature
- Dépôt du registre public des déclarations (dons et autres avantages)
- Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants – Novembre 2020
- Embauche au service des premiers répondants
- Retrait de la Municipalité d'Amherst de l'entente relative à la protection contre les incendies avec la Régie incendie Nord Ouest Laurentides (RINOL)
- Demande de reclassification - Pont Émile-Nantel
- Résultats d'ouverture des soumissions – Achat d'un camion dix (10) roues avec équipements de déneigement
- Acquisition GPS et alerte de vitesse pour les véhicules municipaux
- Taux de détournement et tonnage des matières organiques
- Contribution analyse d'eau – Association du Lac Winnetou
- Contribution analyse d'eau – AVEC Cameron
- Dépôt au conseil du Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2019
- Dépôt rapport M. Martin Léger
- Soutien de l'activité de la pêche touristique et sportive au Québec par la modernisation de la station piscicole de Lac-des-Écorces

- Demande d'occupation du domaine public - 2319, chemin du Lac-Cameron
- Acquisition du lot 4 614 793 localisé en zone inondable
- Municipalité amie des aînés (MADA) – Rapport du conseiller responsable
- Comité de pilotage et de suivi MADA - rôle et responsabilités des membres du comité
- Comité de gestion : Protocole d'entente : ressource commune en loisir
- Rapport sur les bibliothèques
- Sondage – Loisirs 2021
- Bonification de la contribution municipale - inscription aux activités sportives

Janvier 2021

- Ratification de la séance ordinaire du 14 décembre 2020 et de la séance extraordinaire du 16 décembre 2020 - Résolutions numéros 226.12.2020 à 253.12.2020 inclusivement pour la séance ordinaire du 14 décembre 2020 et résolutions 254.12.2020 à 261.12.2020 pour la séance extraordinaire du 16 décembre 2020
- Ratification des déboursés pour le mois de décembre 2020 - Déboursés du 01-12-2020 au 31-12-2020 pour un montant total de 188 714,61 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 57 699,11 \$
- Autorisation de signature – Vente terrains excédentaires
- Adoption de la politique sur la persévérance scolaire
- Adoption de la grille salariale du guide de l'employé
- Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants – Décembre 2020
- Écocentre – Bilan décembre 2020
- Dépôt rapport M. Martin Léger
- Demande de dérogation mineure DM008
- Demande de dérogation mineure DM011
- Bibliothèques – Rapport de la conseillère responsable
- Municipalité amie des aînés (MADA) – Rapport du conseiller responsable





13. CENDRES CHAUDES

Comment s'en débarrasser?

Les cendres chaudes comptent parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors d'incendies. Les statistiques révèlent que dans la plupart des cas, le contenant était inapproprié ou l'entreposage était inadéquat. Ne faites pas partie des statistiques!

Comment s'en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du foyer.
 - Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique.
 - N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes.
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible.
 - Gardez une distance minimale d'un (1) mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile.

Les cendres devraient reposer dans ce contenant quatre (4) semaines avant d'être jetées dans un autre contenant, par exemple votre bac de matières organiques. Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage.

Pour plus de prudence, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.



14. BAC BRUN : TRUCS ET ASTUCES POUR FAIRE FACE À L'HIVER

Gel des matières

Votre bac brun n'a pas été totalement vidé lors de la collecte ? C'est probablement parce que le gel a fait en sorte que vos matières organiques ont collé aux parois du bac.

Voici quelques trucs pour éviter que cela ne se produise :

- Avant les premiers gels et entre chaque collecte, tapissez le fond de votre bac avec du carton, du papier journal ou des copeaux de bois afin d'absorber le surplus d'humidité.
- Ne déposez pas de liquides dans le bac brun (jus, lait, eau, café, etc.).
- Entourez les matières humides (résidus de fruits et légumes, sachets de thé, filtres à café, etc.) d'une feuille de papier journal pour absorber le surplus de liquide qui pourrait s'en dégager.
- Huilez votre bac avec de l'huile végétale pour faciliter le décollage des matières dans le fond du bac.
- Comme en été, congelez vos matières et sortez-les la veille de la collecte. Les matières déjà gelées en bloc ont moins de risques de rester collées aux parois du bac;
- Si ces mesures ne suffisent pas, utilisez des sacs en papier, disponibles dans certains commerces, pour y déposer vos matières compostables. Cela empêchera les matières de coller sur les parois du bac et d'y rester emprisonnées.
- Si cela est possible, entreposez votre bac brun dans votre garage et sortez-le uniquement la veille de la collecte.

15. CALENDRIER DES COLLECTES 2021 À CONSERVER

Vous trouverez à la page suivante le calendrier des collectes 2021. Nous vous invitons à le découper afin de le conserver tout au long de l'année.



CONSIGNES À SUIVRE LORS DE LA COLLECTE

- Disposez les bacs en bordure du chemin **la veille** de la collecte.
- Placez-les côte à côte, avec un espace d'au moins 60 centimètres autour de chaque bac.
- Installez les bacs le long du chemin de façon à ce que les poignées (roues) pointent vers la propriété et non vers le chemin.
- Remplacez les bacs rapidement sur votre propriété après chaque collecte.
- Déneigez et déglacez complètement le dessus et les côtés des bacs afin de les rendre facilement accessibles. Les bacs enneigés ou difficiles d'accès ne seront pas vidés.

JANVIER				
L	M	J	V	
			1	
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

FÉVRIER				
L	M	J	V	
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

MARS				
L	M	J	V	
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL				
L	M	J	V	
		1	2	
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

MAI				
L	M	J	V	
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

JUIN				
L	M	J	V	
1	2	3	4	
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

JUILLET				
L	M	J	V	
		1	2	
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

AOÛT				
L	M	J	V	
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30	31			

SEPTEMBRE				
L	M	J	V	
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

OCTOBRE				
L	M	J	V	
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

NOVEMBRE				
L	M	J	V	
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

DÉCEMBRE				
L	M	J	V	
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

JANVIER 2022				
L	M	J	V	
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

FÉVRIER 2022				
L	M	J	V	
		1	2	3
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28				

MARS 2022				
L	M	J	V	
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	



DÉCHETS



MATIÈRES RECYCLABLES



MATIÈRES ORGANIQUES





MATIÈRES ORGANIQUES

MATIÈRES ORGANIQUES EN VRAC OU DANS DES SACS DE PAPIER SEULEMENT.

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

comprenant les aliments frais, congelés, séchés, cuits et préparés ainsi que les restants de table.

- Nourriture (cuite, crue, avariée)
- Fruits et légumes, pâtes alimentaires, pains et céréales, farine et sucre
- Produits laitiers, friandises et confiseries, café (grains, marc et filtre)
- Carapaces de crabe et homard, coquilles d'œuf, écailles de noix
- Sachets de thé et tisane, viandes, poissons et os, nourriture pour animaux

PAPIER ET CARTON SOUILLÉS

- Assiettes ou verres de carton souillés, cartons souillés d'aliments (ex.: pizza, etc.)
- Essuie-tout, papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés

RÉSIDUS VERTS

- Feuilles mortes, résidus de jardin : fleurs, plantes, aiguilles de résineux, retailles de haie et mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon, brin de scie, écorces, copeaux de bois, plantes d'intérieur

AUTRES MATIÈRES

- Cendres froides – après 4 semaines, tabac et papier à cigarettes
- Cheveux, poils d'animaux, litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters)



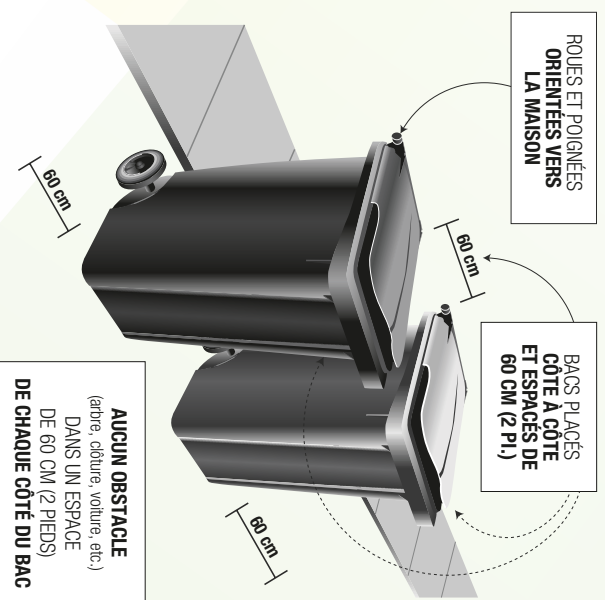
DÉCHETS

SEULS LES DÉCHETS ULTIMES QUI N'ONT AUCUN POTENTIEL DE RECYCLAGE OU DE VALORISATION DEVRAIENT SE RETROUVER DANS LE BAC NOIR.



COMMENT ORIENTER VOS BACS

Les bacs roulants doivent être placés côte à côte, avec un espace de 60 cm (24 po) tout autour. Les poignées et les roues doivent pointer vers la maison afin que rien ne nuise à la collecte.



MATIÈRES RECYCLABLES

✓ PAPIERS ET CARTONS PROPRES

- Journaux, circulaires et revues
- Feuilles de papier et enveloppes
- Sacs de papier
- Boîtes et emballages en carton
- Bottins et livres (sans couverture ni reliure)
- Cartons de lait, de crème et de jus (sans pailles)

✓ PLASTIQUES

- Tous les contenants et couvercles portant les numéros : 1 2 3 4 5 6 7
- Tous les sacs, emballages et pellicules de plastique souple (regrouper dans un sac transparent et bien le nouer)

✓ MÉTAL

- Boîtes de conserve
- Cannelles
- Assiettes d'aluminium
- Cintres (regrouper en paquets)
- Tuyaux et chaudières

✓ VERRE

Toutes les bouteilles et tous les contenants de verre, de toutes les couleurs

Pour tout problème relatif à la collecte, contactez votre municipalité au 819 681-3372.

